

VOS DÉMARCHES

Urbanisme

Toutes les informations à connaître pour une demande d'urbanisme.

Le permis de construire en 9 fiches

Des fiches simplifiées à télécharger ci-contre expliquent les éléments concernant les autorisations de con struire (champ d'application, délais d'instruction, certificat d'urbanisme...).

Gestion des dossiers

Les dossiers de demande d'urbanisme sont à déposer en mairie. Ils sont enregistrés puis envoyés à la D.D .T (Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne) pour instruction.

Les déclarations préalables de travaux sont traitées en mairie, après consultation des services de l'architec te des Bâtiments de France si la construction est concernée.

Délai d'instruction

- 1 mois pour les déclarations préalables (délai porté à 2 mois en cas de consultation de l'Architecte des Bâtiments de France).
- 2 mois pour les permis de construire (délai porté à 6 mois en cas de consultation de l'Architecte des Bâtiments de France).

Pièces à fournir

- 5 exemplaires si le terrain est situé dans la zone de protection des Monuments de France.
- 4 exemplaires dans tous les autres cas.

Fiches simplifiées (2 Mo) (/sites/la-madeleine-sur-loing.fr/files/media/downloads/fiches-simplifi_es-dautorisations-de-construire.pdf) | PDF 1.59 Mo

Accès au siège de la DDT (175 Ko) (/sites/la-madeleine-sur-loing.fr/files/media/downloads/acc_s-au-si_ge-de-la-ddt.pdf) | PDF 174.69 Ko

Horaires trains Fontainebleau-Melun-Paris (6 Ko) (/sites/la-madeleine-sur-loing.fr/files/media/downloads/horaires-trains-fontainebleau-melun-paris.pdf) | PDF 6.36 Ko

Horaires trains Melun-Paris (7 Ko) (/sites/la-madeleine-sur-loing.fr/files/media/downloads/horaires-trains-melun-paris.pdf) | PDF 7.25 Ko

CONTACT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction Départementale des Territoires

ADMINISTRATION

Direction départementale des territoires

288 rue Georges Clémenceaux - B P596
77005 Melun

01 60 56 71 71

VOIR LA FICHE

CONTENUS ASSOCIÉS

ACCUEIL & SERVICES MUNICIPAUX

PLAN LOCAL D'URBANISME

SITES UTILES



SERVICE PUBLIC

(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19808)